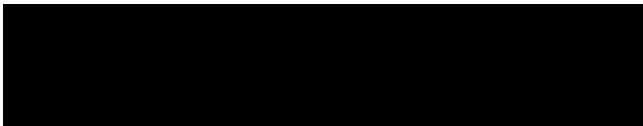


PAR COURRIEL

Québec, le 18 septembre 2024



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2024-2025.325

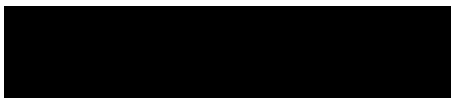


Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 9 septembre dernier, visant à obtenir une liste à jour des municipalités qui ont transmis au ministère de la Santé et des Services sociaux une résolution de leur Conseil visant à aviser le ministre qu'elles conféraient à leurs inspecteurs et/ou corps de police le pouvoir de faire appliquer la loi sur le tabac sur leur territoire.

En réponse à votre demande d'accès, vous trouverez ci-joint les renseignements répondant au libellé de votre demande ainsi que l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*.

Veuillez agréer,  l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,



Annie Larivière

p. j.